

Réf.	2020	2411
------	------	------

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
12.06.2020	22.06.2020	19	14	19

L'an deux mille vingt, le dix-huit juin, à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle des Marronniers, 2 rue de l'Ancienne Ferme École à Fontenay-lès-Briis, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents :

Mmes ARTUS, DUPONT, HENNOCQ, JOAO, MARCADÉ et NORDBERG

MM. BRUNEL, CIPRES, DEGIVRY, FRAPIER, JACQUET, LAVAUD, RABY et SCHMIDT

Étaient absents :

Mme DUVAL ayant donné pouvoir à M. BRUNEL

Mme MAINGONNAT ayant donné pouvoir à M. JACQUET

M. GOBLET ayant donné pouvoir à M. FRAPIER

Mme JALABERT ayant donné pouvoir à Mme DUPONT

Mme DELANGUE ayant donné pouvoir à Mme HENNOCQ

Mme Eléonore HENNOCQ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU COMITE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'environnement et notamment ses articles L.123-4 à L 123-16, R 123-7 à R 123-23, L 333- 1 à L 333-4 et R 333-1 et suivants,

VU le décret de classement en Conseil d'Etat du 3 novembre 2011 du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse,

VU l'article 9 des statuts révisés annexés au projet de Charte, lequel prévoit que chaque commune adhérente désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter au sein du Comité syndical du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse,

VU la délibération de la commune de Fontenay-les-Briis en date du 16 novembre 2010, portant d'une part approbation du projet de charte et des nouveaux statuts annexés du Parc Naturel Régional et d'autre part adhésion au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse,

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20200618-2411-20-DE
Date de télétransmission : 23/06/2020
Date de réception préfecture : 23/06/2020

CONSIDERANT qu'il y a lieu pour le Conseil municipal de la commune de Fontenay-lès-Briis de désigner en son sein ses délégués au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional,

Le Conseil municipal procède à la désignation des délégués au comité syndical du PNR.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal, compte tenu des candidatures proposées,

DESIGNE pour représenter la commune de Fontenay-lès-Briis au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse :

- ✚ Délégué titulaire : Madame Emmanuelle DUVAL
- ✚ Délégué suppléant : Monsieur Jérémie BRUNEL
- ✚ Chargé de la communication au sein des commissions PNR : Monsieur Thierry LAVAUD

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Le Maire,

Thierry DEGIVRY.



Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20200618-2411-20-DE
Date de télétransmission : 23/06/2020
Date de réception préfecture : 23/06/2020